



Communiqué de presse

Abattage illégal d'arbres : La Ville de Saint-Herblain dépose plainte

24 août 2026

Abattage illégal d'arbres sur des parcelles communales : la Ville de Saint-Herblain dépose plainte

La Ville de Saint-Herblain a été informée, vendredi 22 août dernier, de l'abattage illégal d'arbres sur des parcelles communales situées à proximité de la gare SNCF, rue d'Indre. Alertée par un signalement citoyen, la Police municipale s'est saisie sans délai de cette affaire.

Grâce à la réactivité du signalement et aux témoignages recueillis, un procès-verbal de constatation a pu rapidement être réalisé.

Ces abattages sont d'autant plus préjudiciables qu'ils ont été réalisés sur des zones à préserver, correspondant à des saulaies blanches, un habitat naturel protégé. Ils sont également intervenus durant une période particulièrement sensible pour la nidification, dans un secteur encore humide.

La Ville engage une procédure judiciaire à l'encontre de l'auteur identifié de ces coupes, qui ont été effectuées sans aucune autorisation. Un dépôt de plainte est en cours et tout comme l'évaluation du préjudice subi.

La Ville de Saint-Herblain rappelle son attachement à la protection de son patrimoine naturel et arboré, et sa détermination à faire respecter la réglementation en vigueur.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain

Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

